

République Française Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret Arrondissement d'Orléans Commune d'Ingré

DÉCISION N° DC.21.018 portant sur

L'octroi d'une concession de terrain dans le cimetière communal d'Ingré à Monsieur J. P. M

Le Maire,

Vu la délibération n° DL.20.029 du conseil municipal en date du 28 mai 2020 autorisant le maire par délégation à prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière,

Vu la délibération n° DL.20.073 du conseil municipal en date du 20 septembre 2020 fixant les tarifs des différentes concessions,

Vu la demande présentée par Monsieur J. P. M. tendant à obtenir une concession de terrain collective dans le cimetière

DÉCIDE

Article 1er : il est décidé d'accorder dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, une concession d'une durée de 15 ans, de deux mètres carrés superficiels, n° 1501, enregistrée sous le n° 2021-02, à compter du 25 janvier 2021.

Article 2 : Cet emplacement est accordé à titre de 1

Concession nouvelle

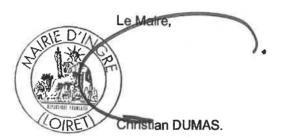
Article 3 : La concession est attribuée moyennant la somme totale de cent vingt-deux euros et trentedeux centimes (122,32 €) qui sera versée dans la caisse du Trésor Public suivant quittance du 25 janvier 2021.

Article 4 : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

Article 5 : Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré
- Monsieur J P M

0.4 FEV. 2021 A Ingré, le



Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été : Transmis au représentant de l'État le : **0 4 FEV. 2021**Publié ou notifié-le : **0 4 FEV. 2021**Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte à classer

DC-21-018

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture > AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2021-02-04T16-46-14.00 (MI228191297)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20210204-DC-21-018-AR (<u>Voir l'accusé de réception associé</u>)

Objet de l'acte :

Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière

communal d'Ingré à M. JP. M

Date de décision :

04/02/2021

Certifié Conforme

Nature de l'acte :

Actes réglementaires

Matière de l'acte :

9. Autres domaines de competences

9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte:

DC.21.018 - Concession

.PDF

Multicanal: Non

M

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Date 04/02/21 à 16:46 Date 04/02/21 à 16:46

Accusé de réception Date 04/02/21 à 16:56

Par LE TUMELIN Sylvie Par LE TUMELIN Sylvie